

**saint-pardoux**

> **Conseil municipal.** Le conseil de Saint-Pardoux aura lieu ce jeudi 28 juin à 20 h 30 dans la salle du conseil. Parmi les points à l'ordre du jour : la création d'une commune nouvelle Saint-Pardoux - Soutiers ; l'aménagement de l'extension du cimetière ; la révision des loyers des logements communaux ; la mise à disposition du foyer rural pour le compte de la communauté de communes.